

Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse
Herausgeber: Aînés
Band: 21 (1991)
Heft: 6

Rubrik: Courier

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

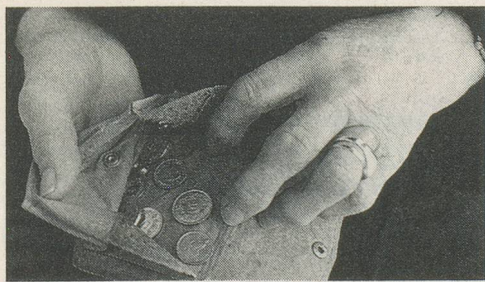
ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Etait-ce vraiment l'heureux temps?

On entend encore fréquemment les anciens du village dire et redire «Ce n'est plus comme autrefois au bon vieux temps». Qu'ont-ils donc à regretter, nos aînés? Sans doute le temps où chaque famille se suffisait à elle-même concernant l'alimentation et les besoins vestimentaires, l'époque où la vie de famille était plus intense, les rapports entre voisins plus fréquents et plus empreints de cordialité? Oublient-ils le temps des dures privations, des disettes voisines de la famine, des épidémies causant de terribles ravages parmi les populations. La vie était dure, les familles nombreuses, mal logées, les occasions de travail rares et recherchées. Nos anciens ne connaissaient ni la radio, ni la télé, ni le cinéma, encore moins la voiture, les occasions de se déplacer et de dépenser. Pour rien au monde cette race attachée à son coin de terre n'aurait échangé son existence contre une vie plus facile.

Une petite analyse des conditions de vie d'aujourd'hui en regard de celles d'autrefois démontrera que la génération actuelle n'a rien à envier au bon vieux temps. Ce petit aperçu: en 1930 - 1 kg de pain 40 ct - 1 kg de fromage Fr. 3.50 - 1 kg de beurre Fr. 4.50 - 1 l de lait 45 ct. Tarif horaire du travail 0.70 ct à l'heure. Cet exposé se passe de tout commentaire. Les conditions de vie qui sont faites actuellement au monde des travailleurs sont éminemment meilleures que celles dont bénéficiaient les ouvriers du siècle dernier.

B. R. Bovernier (VS)



Autrefois comme aujourd'hui, le porte-monnaie était le thermomètre de la qualité de la vie. Les prix ont changé, certes, mais les revenus aussi...

Lettre aux cinémas

Pour Noël dernier je désirais, offrir en cadeau, des places de cinéma à une personne habitant la région lausannoise et bénéficiant de l'AVS. Constatant qu'il n'existe aucune autre possibilité que le carnet de 5 billets à Fr. 9.-, j'ai donc acheté ledit carnet alors qu'un rentier

AVS ne paierait que Fr. 7.- le billet à l'entrée du cinéma.

Il me vient donc tout naturellement une idée que je vous soumetts ici. Ne pourriez-vous pas faire imprimer une deuxième catégorie de carnet: celui comprenant 5 billets à Fr. 7.- pour le prix de Fr. 35.-? Vous constaterez que je ne demande aucun rabais puisque déjà vous offrez une réduction pour les personnes du troisième âge, ce qui est très appréciable, mais seulement la possibilité d'offrir de temps en temps des places de cinéma à une personne âgée aimant le septième art. Je suis persuadée que cette offre, appuyée par un peu de publicité, aurait du succès auprès de tous ceux qui désirent faire plaisir à des parents, grands-parents, sœurs, frères ou amis.

M. K. St. Margrethen

Lune de miel

Je suis abonné depuis fort longtemps à votre journal, mais je ne désire plus le recevoir. Tout d'abord en raison de mon âge (95 ans) et je n'aime plus beaucoup lire, ni écrire. Je suis un nouveau marié, qui préfère de beaucoup fréquenter. Ne m'envoyez plus le journal, au revoir et merci.

A. M. Bienne

P.-S.: Ce que je vous dis est vrai, j'ai marié une belle dame de 88 ans. Bonnes salutations.

«La Chevillarde»

Votre article «Le soleil s'est levé sur la Chevillarde» m'amène à vous dire que la réalité n'est pas si rose que ça.

Comment peut-on demander à des personnes, dont la situation économique justifie l'attribution d'un HLM, une charge équivalente, parfois dépassant le prix du loyer, pour des prestations bien vagues, hormis les salaires du personnel. Il est curieux de constater que les dites charges de services, comprenant l'encadrement médico-social léger (lourdes au budget) sont calculées en fonction des mètres carrés par appartement. Qui encadre-t-on, l'occupant ou les mètres carrés occupés? Le résident se voit refusé un cachet d'aspirine, une friction occasionnelle du dos, un bain assisté, une simple prise de tension, etc., la liste est longue. J'aimerais recommander aux personnes séduites par la publicité répandue de lire très attentivement: le contrat de bail bien entendu, mais surtout les statuts de la société et les «conditions particulières relatives à la Résidence Club III Chevillarde», avant l'établissement du contrat de bail. Elles découvriront que «le souci de changer encore de résidence à l'avenir» ne leur sera pas épargné. C. B.

Courrier

Vous nous écrivez...

... et nous sommes toujours très heureux de connaître votre opinion sur tel ou tel sujet traité dans notre journal, ou même sur des questions d'intérêt général susceptibles d'intéresser la majorité de nos lecteurs. Nous ne pouvons, malheureusement, pas publier vos lettres chaque mois, ceci pour des raisons de place dans nos colonnes rédactionnelles. Nous prions donc les personnes qui ont eu la gentillesse de nous écrire de patienter un peu, au cas où nous aurions retenu leur lettre pour la publier et qu'elles ne l'aient pas encore trouvée dans nos colonnes.

(réd.)

Rencontre...

Malheureusement pour vous je ne paye plus l'abonnement.

En effet et heureusement pour moi, j'ai rencontré - grâce à une annonce (Amitiés) d'un exemplaire Aînés - une compagne, qui se trouvait seule comme moi-même.

Vous ne perdez pas un abonné, car je vous ai fait de nouveaux adeptes.

Je continuerai à suivre votre mensuel; maintenant avec mon amie, qui reste elle abonnée.

En temps qu'ancien journaliste, je saisis l'occasion pour vous féliciter de la rédaction et la bonne tenue de votre périodique, très intéressant.

E. H. Genève ■